

PROJET PEDAGOGIQUE 2022 ACCUEIL DE LOISIRS

Plus d'informations : 02 35 33 71 38

www.leblogdujeuneslettois.blogspot.fr

Page Facebook : JeunEslettois



SOMMAIRE

I. Le projet éducatif	3
II. La Structure et le public	5
1. <i>Les Lieux.</i>	5
III. DIAGNOSTIC	6
IV. Connaissances des Publics	7
3-5 ans	7
À 6 ans	8
7-11 ans	8
V. Constats, PROBLEMATIQUES	10
VI. Intentions éducatives.....	11
VII. Les objectifs	13
VIII. Moyens humains.....	22
1. <i>Les animateurs</i>	Erreur ! Signet non défini.
2. <i>L'équipe de la Session d'été</i>	22
3. <i>Les réunions</i>	23
4. <i>Le personnel technique</i>	23
5. <i>Les relations</i>	23
6. <i>Les partenaires</i>	23
IX. Moyens financiers.....	24
X. La vie collective	24
1. <i>L'accueil et La garderie extra-scolaire</i>	24
2. <i>Le temps de cohésion</i>	24
3. <i>Les Horaires</i>	25
4. <i>Le temps ludique et le temps calme</i>	26
5. <i>Les repas</i>	27
6. <i>Le goûter</i>	27
7. <i>Le départ des enfants</i>	Erreur ! Signet non défini.
XI. Les activités	29
XII. Formation et évaluation	30
XIII. Les séjours accessoires	20

Autonomie et responsabilisation

Les enfants doivent pouvoir faire l'expérience de la responsabilité et de l'autonomie dans un cadre sécurisant (MILCOLOR) tout en profitant de l'attention d'un adulte (animateurs).

Nous devons leur faciliter la prise d'initiatives et la découverte aux fins de les valoriser, d'acquérir de la confiance et d'approfondir leurs connaissances.

Nous devons les amener à croire en leurs capacités et à développer leurs compétences (manuelles, sportives, artistiques).

Le respect vis-à-vis des autres enfants et des adultes sera primordial et sera recherché constamment.

Vie Collective

Les adultes (directeur, animateurs) attachent une importance particulière à la cohésion des groupes et à l'apprentissage des règles du vivre ensemble.

Le respect de l'autre dans ses diversités et ses ressemblances est la base de la vie collective ; c'est pourquoi il devra être recherché en permanence l'assimilation de valeurs liées à l'intérêt général, à la tolérance et à la citoyenneté.

La nécessaire socialisation entre ceux qui me ressemblent doit s'accompagner d'actions éducatives visant à la découverte de ceux qui me sont différents.

Sécurité

L'accueil de mineurs exige leur sécurité matérielle, corporelle, morale et affective. Les parents et les enfants doivent être en confiance dans le cadre d'un accueil de loisirs.

Ainsi, les règles de la vie collective, les déplacements à pied ou avec véhicules, les accès aux sites utilisés, les règles de la vie collective, les mesures liées à l'hygiène et aux soins, la vigilance et la présence des adultes sont des mesures de nature à rassurer les parents et les enfants.

Celles-ci sont également de nature à minimiser tous les risques.

Encadrement et équipements

Favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'acquisition de compétences doit être l'ambition de notre action communale ; il est donc nécessaire d'engager tous les moyens financiers et matériels à notre disposition.

Il revient au responsable du service Enfance et Jeunesse à constituer des équipes compétentes, formées et en adéquation avec les projets mis en place.

L'effectif de l'encadrement sera ajusté en fonction de l'âge et du nombre des enfants mais aussi en fonction de la nature des actions proposées.

De même, les espaces intérieurs utilisés (MILCOLOR, restaurant scolaire) et les espaces extérieurs (cour intérieure au MILCOLOR, terrain de foot, tennis, terrain de basket) doivent être entretenus régulièrement (respect vis-à-vis des enfants accueillis et des parents nous les confiants).

Expression et participation

Il est primordial d'encourager la prise de parole des enfants mais aussi celle des parents ; il conviendra d'informer, de diffuser, de laisser une opinion s'exprimer, de confronter des avis, d'être à l'écoute, d'accepter le désaccord et d'obtenir le consensus.

Notre rôle, à travers le Responsable du secteur Enfance et Jeunesse et les animateurs, doit permettre toutes ces actions et facilitera l'expression de tous.

Cela s'appelle la Démocratie et nous avons un devoir d'éduquer nos jeunes à cette Démocratie.

II. La Structure et le public

1. Les Lieux.

➤ L'organisateur :

La commune d'Eslettes est organisatrice de notre accueil de loisirs.
Son siège est situé à la :

 Mairie d'Eslettes
12 Rue des lilas
76710 ESLETTES
Tel : 02.35.33.71.38

Notre accueil est enregistré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sous le numéro :
0760225CL000114 / 076ORG0225.

➤ Situation Géographique :

Eslettes est une petite commune rurale de Seine Maritime situé à 18km au nord de Rouen. Nous faisons partie de la Communauté de Communes Inter-Caux Vexin. Il y a actuellement 1489 habitants.

Eslettes est une ville très calme qui bénéficie d'une bonne richesse naturelle (forêt, champs...). Le point noir de la Commune est le fait que nous ne soyons pas desservis par les transports en commun. En effet, cela implique de louer un car pour chaque sortie, ce qui est très onéreux.

➤ Le MILCOLOR :

Notre accueil se nomme le « MILCOLOR » et a été construit en 2012. Le Milcolor ouvre ses portes aux vacances de :

-  Hiver (du 7 au 18 Février)
-  Printemps (du 11 au 22 Mai)
-  Juillet (du 6 Juillet au 29 Juillet)
-  Août (du 16 au 31 Août)
-  Toussaint (du 24 Octobre au 4 Novembre)

Il est ouvert en priorité aux enfants habitants la commune néanmoins nous accueillons également des extérieurs.

- Les locaux répondent à des normes de sécurité
- Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants
- L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour que l'enfant s'y sente bien
- L'entretien des locaux est assuré par le personnel
- La restauration est assurée par le service de restauration municipale

Le Milcolor est composé de :

-  Deux salles d'activités (1 pour les activités manuelles et une pour les activités sportives)
-  Deux blocs sanitaires (selon l'âge des enfants) ainsi qu'un accès handicapé
-  D'un dortoir
-  D'une infirmerie
-  D'un patio extérieur mi herbe mi gravillons
-  D'une grande régie où nous stockons toutes nos ressources



D'une douche (Dans les sanitaires des plus petits)

Nous disposons également d'un stade, d'un terrain de tennis et, tout récemment, de structures pour enfants à proximité de notre structure. Les cours de l'école sont également facilement accessibles en cas de besoin.

III. DIAGNOSTIC

Population de jeune Eslettois :

Ensemble	2011	2013	2016
0 à 14 ans	303	294	337

Population par sexe en 2016 :

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	156	181

Nous accueillons sur chaque période les enfants âgés de 4 à 11 ans. Depuis plusieurs années, nous accueillons de plus en plus d'enfants âgés de moins de 6 ans et de moins en moins d'enfants de 10 ou plus. Le public accueilli est généralement le même lors des différentes sessions, nous avons nos « habitués ». En moyenne, nous accueillons entre 30 et 40 enfants sur les petites vacances et entre 45 et 60 enfants l'été.

Nous accueillons également des enfants ne résidant pas sur la commune. En 2016, sur 84 dossiers, environ 11% concernaient des enfants venant de l'extérieur.

Au sein même de notre commune, les tarifs à la journée diffèrent selon les situations de chaque famille. Ainsi, en se basant sur les revenus déclarés, les prestations CAF et le loyer ou le remboursement de prêt, un calcul est effectué par nos soins afin d'estimer le barème de chaque famille.

En 2016, une étude a été mise en place et a débouché sur ces résultats :

Barèmes	1	2	3	4	5	EXT	Nombre de dossiers
Nombre de Familles	9	5	2	3	56	9	84
Pourcentage	11%	6%	2%	4%	67%	11%	100%

Ces résultats nous indiquent donc qu'une majorité des personnes ayant recours à nos services se situent au barème le plus élevé c'est-à-dire que les deux parents travaillent et connaissent une situation plutôt « aisée ». Pour 11% des personnes recensées, le tarif appliqué est de 2€ par jours par enfant. Un tarif accessible pour les personnes dans ce genre de difficultés financières qui leur permet de pouvoir inscrire leurs enfants à l'Accueil.

En 2020, ces tarifs évoluent passant de 6 tranches à 4 tranches afin d'uniformiser notre système avec celui de la Garderie et de la Cantine Périscolaire.

IV. Connaissances des Publics

3-5 ans

Les champs d'explorations s'élargissent, les capacités (communication, motrices) progressent mais globalement les remarques (en termes de besoins) restent assez proches de ce qui a été énoncés sur les - de 3 ans

Ma relation aux autres

- Connaître les autres : partager des moments sans être capables de développer des relations collectives et de coopérations (les jeux collectifs peuvent éventuellement se lancer à 4/5 ans mais en nombre limité en y jouant régulièrement, à durée limitée, sans équipe)

Proposer des temps collectifs, chants, discussion....

- Egocentrisme : je suis le centre de mes préoccupations (je voudrai que l'adulte ne soit que pour moi)

Il s'agit d'accorder de l'attention à chacun d'entre eux même si le nombre d'enfants présents permet difficilement d'accorder du temps à tous. D'autre part, nous veillons à ce qu'aucun enfant ne soit mis de côté en intégrant chaque enfant, s'il le souhaite, dans les jeux et activités.

- Ma référence principale reste ma famille

Certains enfants ont besoin d'un lien, d'un contact qui leur rappelle leur famille. Nous autorisons donc les doudous ou tout autre objet permettant à ces enfants de garder ce lien. Nous accordons une place aux parents au sein même de notre Accueil, ce que nous développons dans nos objectifs pédagogiques. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent accompagner leur enfant le matin en arrivant.

- Je fais la différence entre les garçons et les filles et je joue avec tout le monde

Ne pas stigmatiser les jeux pour filles/ pour garçons. Créer du lien entre les enfants en ne les « cantonnant » pas par tranches d'âge.

Mes capacités, ce que je fais

- Mes jeux principaux : jeux symboliques, d'imitation, moteurs (courir, vélo, grimper...)

Nous installons la salle afin que les enfants puissent évoluer selon leurs envies du moment et comme bon leur semble. Ainsi, des jeux d'imitation ou de construction sont mis à leur disposition. D'un point de vue budgétaire et fonctionnel, nous n'avons pas de vélo ou de structures de jeux mais il serait intéressant d'y réfléchir.

- Ma capacité d'attention est courte (10 à 20 minutes) : je papillonne au niveau de l'activité

Nous proposons des jeux et des activités très courtes quitte à y revenir plus tard. Dans notre organisation, l'enfant est libre d'arrêter son activité s'il le souhaite. Nous veillons cependant à ce que ce dernier termine son activité afin qu'elle ait du sens.

- Je suis curieux et je pose beaucoup de « pourquoi » ; je n'interroge pas les réponses même si elles sont irrationnelles.

Accorder du temps à la réflexion des enfants et répondre à leurs questions. Il ne faut pas hésiter non plus à dire si nous ne savons pas ! Organiser des temps de discussion avec les enfants en variant les méthodes d'expression pour permettre à chacun de donner son avis.

- Je ne comprends que le concret

Accorder du temps à l'explication des règles ou des consignes. Si possible, les montrer pour que l'information passe mieux. D'autre part, il est également possible de faire répéter les règles par un enfant qui les exprimera dans un autre langage, plus adapté aux enfants. Il convient d'adapter notre langage à l'âge des enfants. Il est aussi possible d'utiliser des repères visuels, plus parlant pour les jeunes enfants.

- Je commence à donner vie aux choses et à percevoir la notion de la mort
- Peu d'intellectualisation des espaces temporels et spatiaux : besoin de perception directe, de rituels

Bien identifier les espaces par du matériel ou des images.

A quoi je joue

- le jeu symbolique est important : coin dînette, poupée, déguisements, coiffure, établi en plastique, garage voiture...
- l'enfant joue au ballon mais pas de jeux collectifs (pas de notion d'équipe)
- jeux de construction : légo, Kapla
- jeux de mémo ou puzzle : 30 pièces ou 60-100 pièces avec accompagnement...
- quelques jeux collectifs : pan lapin, épervier, filet pêcheur, lapin chasseur, traîne mon balai, un éléphant, tomate...

À 6 ans

Je passe progressivement vers un âge de « l'élémentaire » (transition entre le maternel et l'élémentaire) : la difficulté est de prendre en compte cette évolution différente pour chaque enfant...

- Je commence à pouvoir vivre le collectif (notion d'équipe)

Commencer à aborder les jeux collectifs avec les plus âgés.

- Je commence à distinguer le réel de l'imaginaire
- Les transgressions dans les règles (le jeu n'existe pas sans règle) disparaissent peu à peu
- Le langage se conceptualise

7-11 ans

Sur le plan personnel et de la socialisation

- Je maîtrise les possibilités de mon corps (il me reste à les perfectionner)

Adapter les jeux et les activités afin qu'ils soient plus adaptés. Varier ces activités pour un développement plus précis de la motricité.

- Curiosité sur les phénomènes de procréation, de la mort

Des questions peuvent être posées sur ce sujet. De ce fait, une discussion pourra s'avérer nécessaire afin de répondre à leurs interrogations.

- Je structure progressivement mon espace temporaire et spatial.

Continuer à identifier les espaces mais de façon « plus simple », en voyant des livres, l'enfant sait qu'il s'agit de l'espace lecture.

- Idéalisations de l'adulte (cette idéalisation peut être rompue avec la déception) et l'enfant veut comprendre les consignes, les règles qu'on lui donne.

Rester cohérent avec ce que l'on dit. Eviter le « Fait ce que je dis, pas ce que je fais ». Adapter la sanction selon la faute. Au préalable, bien définir avec les enfants le non-négociable et le négociable. Sanctionner uniquement si cela est mérité.

- La référence est un besoin. L'enfant peut avoir plusieurs adultes dans son champ d'actions mais a besoin d'une référence adulte à certains moments de la journée (référence dans la vie quotidienne permettant ainsi de se rassurer, les confidences...)

La présence d'un adulte n'est pas obligatoire à chaque moment de la journée. Il est possible de laisser les enfants jouer seuls si l'on s'est assuré que la sécurité est assurée. Cependant, il convient de rester disponible en cas de besoin.

- On se sépare entre les garçons et filles avec un début de conflits, rapports de pouvoir. La construction sociale du genre se renforce (repérage des jeux pour chaque genre, participation différente à la vie collective).

Y porter une attention afin d'y réfléchir et d'infléchir certains comportements. Eviter les préjugés et être attentif au discours blessant que peuvent avoir certains enfants en expliquant pourquoi ces discours sont infondés.

- Commencer à donner quelques temps très autonomes (je fais seul) mais sur des périodes courtes et appropriées

Sur le plan des connaissances et des capacités

- Acquisition des principes de conversation

Organiser des temps de débat, de bilans.

- Les jeux collectifs et d'équipes sont possibles. Le bluff (jeux avec les alliances, usage du non-dit de la règle apparaissent que vers 9-10 ans et parfois plus tard : notion forte autour de l'injustice...)

S'assurer de la pertinence des règles et les appliquer à la lettre afin d'éviter les conflits.

A quoi je joue

- Activités manuelles diverses qui se complexifient : usage d'outils...
- Jeux avec équipe (la complexité progresse avec l'âge) : pensez à une diversité dans les types de jeux : jeux d'expression (taboo, jeux de mimes, jeux dramatiques), construction et équilibres/adresses (Bamboléo, Djenga, billards, légos techniques...), jeux à règles (Croâ, jungle speed...), jeux d'équipes (ballon grenoblois, la baguette, trois camps...), jeux sportifs sans équipe (balle assise...)

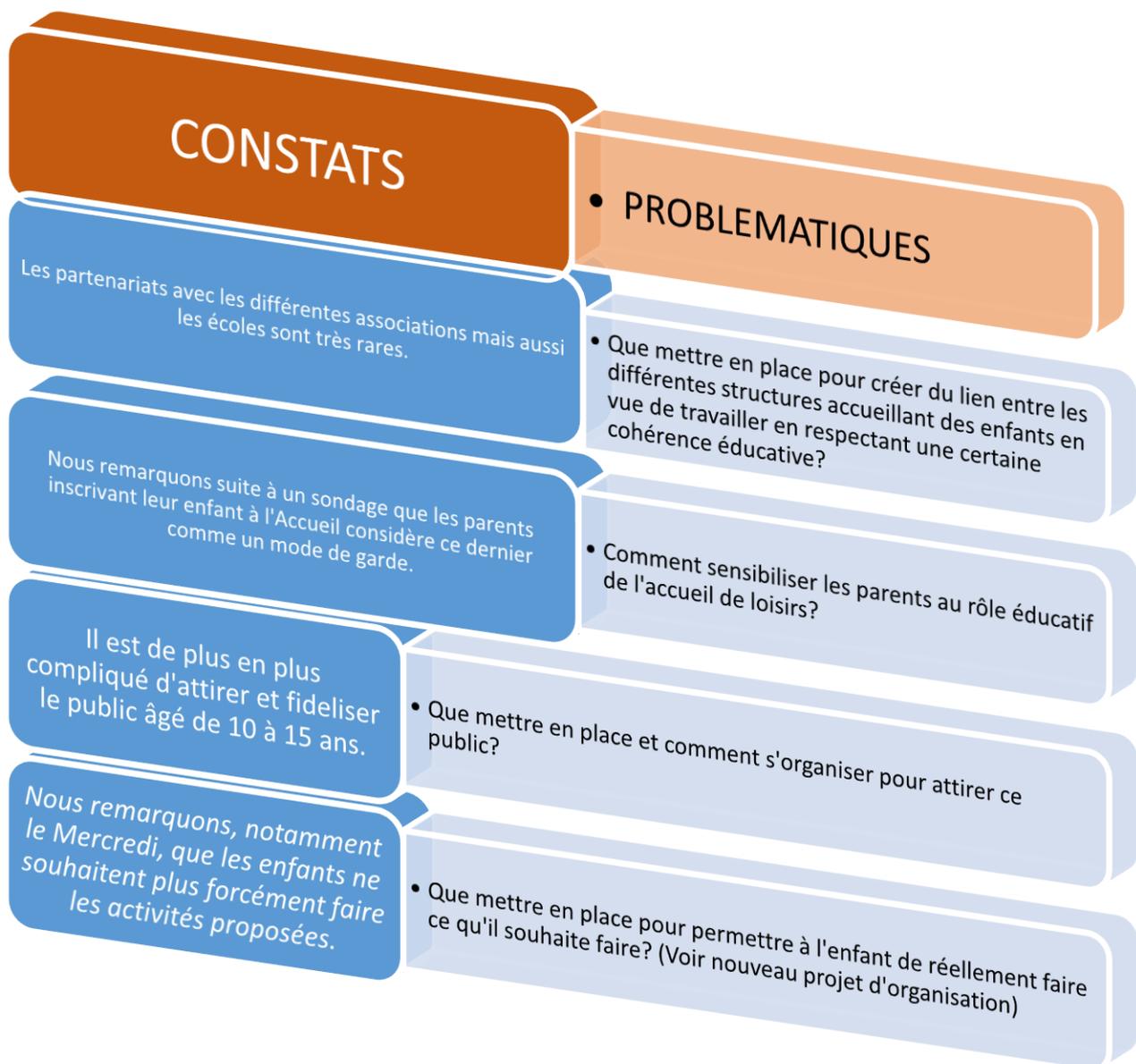
V. Constats, PROBLEMATIQUES

La commune d'Eslettes est située en périphérie de l'agglomération Rouennaise; cependant malgré la proximité de l'autoroute, le réseau de transports en commun ne facilite pas les déplacements vers le centre urbain.

Le tissu associatif communal, relativement important, accueille les enfants principalement sur des activités sportives mais peu d'associations, dites culturelles ou artistiques, ouvrent leur porte aux enfants et aux jeunes.

Le positionnement géographique de la commune implique une population périurbaine dont le lieu de travail s'éloigne de plus en plus du lieu de résidence. Les situations monoparentales sont de plus en plus fréquentes. Les familles nécessitent donc des modes de garde.

La demande est de plus en plus importante pendant les vacances avec une moyenne de 40 inscrits par semaine en 2017 contre à peine une trentaine les années précédentes. Nous accueillons principalement des enfants âgés de 4 à 9 ans, les enfants de 10 et 11 ans se débrouillant plus facilement seuls et restant chez eux, ces derniers sont plus présents l'été. Enfin, les ados âgés de 12 à 15 ans ne sont présents uniquement l'été.



VI. Intentions éducatives

Le centre de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, activités, jeux. En réfléchissant sur le sens même des vacances, nous pourrions adapter au mieux notre méthode de travail et les objectifs que nous souhaitons atteindre.

Après réflexion et concertation, l'équipe définit le centre de loisirs, comme suit :

- Un équipement au service de la population Eslettoise, générateur de rencontres entre les habitants, ou peuvent se rencontrer les associations sportives et culturelles.
- Un lieu ressource de loisirs pour les enfants et les jeunes, offrant un cadre et des moyens d'actions variés.
- Un espace de découverte et de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre la réalité collective avec ses pairs, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres.
- Un espace de rencontre avec les parents, qui leur permettra de s'investir à leur manière dans la vie du centre, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

De fait, l'équipe entend promouvoir à travers les actions du centre de loisirs les points suivants :

➤ **Pour l'enfant :**

- Permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant.
 - En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.
 - En assurant une présence sécurisante et en facilitant les relations interpersonnelles.
 - En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.
 - En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.
- S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.
 - En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
 - En privilégiant des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
 - En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.
- Développer l'apprentissage de l'autonomie.
 - En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs. (Projets d'enfants)
 - En laissant le droit à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
 - En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
 - En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.
 - En aidant l'enfant à comprendre les règles et à se poser des limites.



➤ **Pour les parents :**

- **Permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant.**
 - En offrant une qualité de service et des horaires adaptés.
 - En étant à l'écoute permanente de leurs attentes.
- **Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.**
 - En assurant un travail cohérent au service de l'enfant en lien avec sa réalité familiale.
 - En facilitant les échanges au moment de l'accueil et du départ de l'enfant.
- **Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre.**
 - En les associant aux actions organisées.
 - En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement.

➤ **Pour l'équipe d'encadrement :**

- **Permettre à chacun de s'épanouir dans son travail.**
 - En s'assurant que le cadre est valorisant pour tous les employés.
 - En permettant à chacun de progresser dans sa vie professionnelle (formation, conseils, échanges...)
 - En garantissant une cohésion d'équipe au service du projet de structure.

De ce fait, en accord avec le Projet Educatif, il s'agira, tout au long de la session de travailler sur ces axes majeurs :

- L'autonomie
- La solidarité
- L'éducation à la citoyenneté
- L'initiative et la créativité

En découleront les Objectifs mis en place durant les sessions.

VII. Les objectifs

Développer la créativité et l'iminaire de l'enfant

Entre 2 ½ ans et 6 ans, les enfants ont une imagination particulièrement active. C'est une période intense où ils sont très curieux des autres et du monde qui les entoure. Comme ils ne comprennent pas tout, leur imaginaire se charge parfois de leur donner des réponses à des questions ou à certains phénomènes. Par exemple, un enfant pourrait penser que le pain est brûlé parce que le grille-pain est fâché !



La créativité et l'imagination aident aussi les enfants dans leur développement. Par exemple, les jeux imaginaires où votre tout-petit s'amuse à faire semblant contribuent au développement de ses habiletés sociales. Lorsqu'il joue au docteur ou qu'il s'amuse à être un parent qui console un bébé, l'enfant développe son empathie, son écoute et sa compréhension du monde.

L'imagination peut faire « voir » aux enfants des choses qui n'existent pas, par exemple des monstres sous leur lit. Mais cette même imagination les aide aussi à affronter certaines peurs. Lorsque votre enfant s'imagine être un superhéros capable de combattre tous les méchants de la Terre, il développe sa confiance.

Ainsi, il s'agira, de **permettre à l'enfant de « s'évader » de la réalité et de plonger dans un monde fictif**. Pour cela, il reviendra à l'équipe d'animation de mettre en place un imaginaire qui sera développé au travers des jeux et activités sur toute la session.

D'autre part, **l'accompagnement de l'enfant dans ses envies en lui permettant de laisser libre champ à sa créativité ou son inventivité** sera également au centre de l'attention de l'équipe d'animation.

Moyens à mettre en œuvre :

- Offrez du matériel diversifié et en quantité suffisante. Optez pour du matériel de jeu offrant plusieurs possibilités. L'enfant ne devrait pas être restreint dans son utilisation. Il doit pouvoir lui donner la fonction qu'il désire. Par exemple, un simple bol de plastique pourrait servir de chapeau, de panier, de tambour ou d'un lit pour petits animaux. Pour ce faire, suffisamment de temps doit lui être accordé pour explorer les objets au maximum.
- Soyez attentif au jeu des enfants, à leurs gestes, leurs idées, anticipez ce qu'ils veulent ou voudraient faire. Pour ce faire, placez-vous à un endroit qui sera facile pour vous de bien les observer, sans déranger leurs activités. Suite à vos observations, apportez du matériel supplémentaire pour soutenir leurs idées et leur permettre de les élaborer. Faites des interventions courtes, initiez-vous à leur jeu qu'à leur demande.
- Faites attention aux modèles à copier. Lorsqu'ils sont utilisés en grand nombre, ils peuvent brimer la créativité. Tout dépend de leur utilisation et de la personnalité de l'enfant, car ces modèles peuvent aussi apporter de nombreux apprentissages. Il faut par contre ne pas oublier de planifier des périodes où l'enfant sera libre de créer à sa guise. Par exemple, étendez de grandes feuilles de papier sur le sol avec des crayons et laissez les enfants réaliser leurs chefs d'œuvre. Vous pouvez même faire jouer de la musique pour les inspirer davantage.
- Nous sommes habituellement un modèle pour les enfants donc, il est important de faire preuve soi-même de créativité. Montrer que la créativité est bénéfique pour nous encouragera les enfants à opter pour cette façon de faire. Voici différentes façons de démontrer sa créativité : créez des éléments décoratifs avec du matériel de récupération,



aménagez régulièrement le local de manières différentes, inventez des chansons et des histoires, déguisez-vous, inventez des personnages... Il ne suffit pas d'être excellente en dessin ou d'avoir des talents de comédienne, il est possible de le faire chacun à sa manière selon ses capacités et sa personnalité.

- Alimentez sans cesse l'imaginaire des enfants. Les sorties éducatives, les livres et les chansons, sont de bonne source d'inspiration et leur apportent de nouvelles idées et situations à imiter.

Critères d'évaluation :

- A-t-on mis du matériel de jeu à disposition des enfants ? A-t-elle été alimentée durant la session ?
 - Les enfants se sont-ils appropriés les jeux au moins une fois par semaine ?
 - La malle de jeu a-t-elle été utilisée toute la semaine ? Par qui principalement ?
 - Avez-vous observé les jeux des enfants au moins une fois par semaine ?
 - Avez-vous aidé les enfants à élaborer leur jeu au moins une fois dans la session ?
 - Y a-t-il eu un modèle pour toutes vos activités ? Si non, pourquoi ?
 - Les enfants ont-ils fait d'autres activités que celles qui étaient présentées ? Si non pourquoi ?
- L'aménagement de l'Accueil a-t-il évolué pendant la session afin de la rendre plus propice à la créativité ?
 - Un imaginaire a-t-il été mis en place durant la session ?
 - Y a-t-il eu au moins 1 temps où les animateurs ont été déguisés pendant la semaine ?
 - 1 Projet d'enfant a-t-il émergé et suivi jusqu'à la fin durant la session ?
- Des chansons ont-elles été chantées ou avez-vous lu des livres aux enfants durant la session ?

Favoriser l'autonomie de l'enfant

L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance et l'adolescence. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

L'autonomie se développe petit à petit dans plusieurs sphères de la vie. Elle touche les habiletés physiques, la pensée, l'acquisition de connaissances, l'interaction avec les autres, la gestion des émotions et la distinction entre le bien et le mal.

A partir de 5 ans, l'acquisition de l'autonomie est très importante. L'enfant peut toutefois vivre de l'anxiété à cause de tous ces changements et de ces nouveaux apprentissages. Il a besoin de savoir que vous êtes présent pour lui.

Pour cela, il reviendra à l'animateur :

- D'encourager l'enfant : Faites confiance à l'enfant et utilisez des mots pour le lui montrer. Dites-lui « Tu es capable » ou « Tu peux le faire ». Rappelez-lui les moments où il ne croyait pas être capable de faire une chose et où il a finalement réussi. Félicitez-le pour ses succès. Sinon, rappelez-lui que les échecs font partie de l'apprentissage. Faites-lui remarquer qu'il a quand même réussi certaines étapes et qu'il n'a pas échoué complètement. Aidez-le à trouver des façons de s'améliorer.
- De lui apprendre à régler ses conflits : Si l'enfant se dispute avec un autre enfant, il est préférable de le laisser régler le conflit lui-même. S'il vient toujours vers vous lors d'une dispute, laissez-le tout simplement s'exprimer. Il doit apprendre à nommer ce qu'il ressent. Suggérez-lui ensuite de dire calmement à l'autre enfant ce qu'il vit. Aidez-le à réfléchir à une solution et à la proposer.
- De lui laisser le temps : Si vous trouvez que l'enfant n'exécute pas assez rapidement une tâche ou s'il a de la difficulté à l'achever, laissez-lui quand même le temps dont il a besoin. Il doit réussir lui-même des choses pour apprendre et se sentir fier de lui. Il est donc préférable de prévoir 10 ou 15 minutes de plus pour nettoyer la table ou pour s'habiller et ainsi lui permettre de laver lui-même la table. L'enfant aura toujours besoin de vous, mais soyez là pour l'accompagner et le superviser. Montrez-lui vos trucs pour bien faire les choses et laissez-le ensuite pratiquer. Acceptez aussi que l'enfant puisse choisir une manière autre que la vôtre tout en exécutant bien la tâche demandée.
- De rester positif : Il n'est pas nécessaire de revenir à plusieurs reprises sur les échecs ou les résultats moins satisfaisants de l'enfant. Il sait déjà très bien qu'il a échoué. Les défis et les difficultés font partie de la vie. Mieux vaut lui demander pourquoi il croit ne pas avoir bien réussi. Aidez-le ensuite à trouver des moyens de s'améliorer.

Ainsi, il s'agira, de **permettre à l'enfant « d'organiser » ses vacances**. Pour cela, il reviendra à l'équipe d'animation de mettre en place une organisation dans le but de **favoriser les jeux et activités spontanées afin que l'enfant puisse « faire seul »**.

D'autre part, **l'accompagnement de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne** sera également au centre de l'attention de l'équipe d'animation.

Quelle mise en place spécifique est nécessaire et pourrait favoriser la spontanéité de la part des enfants ? Comment faire en sorte que l'enfant choisisse totalement ce qu'il souhaite faire ? Quelle place est laissée au choix de l'enfant ? Comment impliquer les enfants dans l'organisation de la vie quotidienne et dans le déroulement de la semaine ? Comment passer de « l'enfant s'adapte aux envies et aux choix de l'animateur » à « l'animateur s'adapte aux envies de l'enfant » ?



Moyens à mettre en œuvre :

- Identifier des espaces bien définis dans la salle avec des repères visuels (Affiches, règlement, matériel adapté, livres...)
- Faire des bilans fréquents avec les enfants afin d'évaluer le bon fonctionnement.
- Mettre moyens à disposition aux enfants pour qu'ils choisissent leurs activités (livres, internet...)
- Mettre en place une boîte à idée (la revoir de façon à ce qu'elle soit mieux utilisée) avec un planning afin d'y intégrer leurs envies.
 - Revoir l'organisation des journées afin de moins stopper les enfants dans leurs activités.
 - Multiplier les jeux d'imitation pour les plus jeunes.
- Mettre le matériel à disposition avec modèle d'activité pour que l'enfant puisse faire seul et y apporter du nouveau matériel au fur et à mesure et en fonction de leurs projets.
 - Désigner un animateur « libre » restant à disposition des enfants en cas de besoin



Critères d'évaluation :

- Les espaces ont-ils tous été utilisés ?
- L'organisation et le rangement a-t-il été efficace ?
- L'organisation a-t-elle été modifiée au moins une fois dans la session ?
- Les enfants ont-ils eu besoin de l'aide des animateurs pour utiliser les espaces ou le matériel ?
 - Les ressources ont-elles été utilisées chaque semaine ?
- La boîte à idée a-t-elle été pertinente et utilisée jusqu'à la fin de la session ?
 - Un bilan avec les enfants a-t-il eu lieu chaque semaine ?



Pour cela, une nouvelle organisation sera mise en place cet été. Celle-ci est développée ici :

Nouveau Projet d'organisation ACM Eslettes

AVANT : Nous fonctionnions avec un planning à la semaine organisé par les animateurs. Ce planning été affiché en début de semaine. Nous nous sommes rendu compte que la plupart du temps, ces plannings n'étaient pas respectés. En effet, certaines activités prenaient plus de temps que d'autre et nécessitaient une demi-journée supplémentaire. D'autre part, cela laissait très peu de place au choix et aux envies des enfants qui devaient choisir entre quelques activités.

ACTUELLEMENT : Nous fonctionnons avec un système de planning d'activités organisé par les animateurs que nous affichons à la journée. Ce système de planning est rassurant pour l'animateur qui sait ce qui est prévu le lendemain. Le fait d'afficher à la journée permet d'adapter le planning en fonction des imprévus ou de l'envie des enfants. D'autre part, dorénavant, l'enfant est plus libre de ne pas faire et dispose d'espaces permanents qu'il peut utiliser comme bon lui semble. Ces espaces s'articulent principalement autour de la peinture, du dessin, des jeux extérieurs, lecture... Ainsi, l'enfant qui n'a pas envie de faire ce que propose l'animateur, peut faire autre chose sans la présence de l'adulte. Un des obstacles rencontrés et que l'infrastructure ne permet pas une organisation simple et claire. Pour le moment, nous séparons les espaces par du scotch au sol. Un règlement a été affiché dans chaque espace mais n'est pas forcément adapté aux enfants ne sachant pas lire. Nous pourrions, à l'avenir, utiliser des grilles pour séparer les espaces et les rendre plus visibles et clairs.

Constats

Nous remarquons, notamment le Mercredi, que les enfants ne souhaitent plus forcément faire les activités proposées. Plusieurs choses peuvent en être la cause :

- La façon de leur présenter les activités ne leur permet pas de se projeter et de susciter l'envie chez l'enfant
 - Les activités ne correspondent pas aux envies des enfants.

De plus en plus d'activités proviennent de l'imagination des enfants ! A développer au maximum !

A L'AVENIR : Le but sera donc de se recentrer encore plus sur l'enfant, ses choix et ses envies. Pour cela, il sera primordial de réfléchir à un aménagement simple et clair permanent à l'enfant de réaliser des projets comme bon lui semble. L'obstacle principal sera de changer les habitudes de l'animateur. Mon souhait est de continuer de fonctionner sur un planning mais qui orientera uniquement les animateurs sur les différents espaces ou sur les différentes salles (ex : Lundi matin, Hugo sera référent de l'espace peinture). Cet animateur accueillera donc les enfants au fur et à mesure et selon leurs envies. Il pourra bien évidemment avoir quelques activités sous le coude qu'il aura préparé et exposé dans l'espace pour susciter l'envie de l'enfant qui pourra se l'approprier s'il le souhaite mais sera surtout présent pour répondre au souhait des enfants et l'accompagner dans la réalisation de ce qu'il a imaginé et aussi leur expliquer les choses si leur souhait n'est pas réalisable pour trouver une autre solution. Des livres seront à disposition afin de donner des idées aux enfants voulant faire (de la peinture par exemple) mais ne sachant pas quoi faire exactement. Ces espaces pourront être nommés par les enfants afin qu'ils se les approprient et y attachent plus d'importance. Dans chacun de ces espaces, le rangement devra être simple et efficace pour que l'enfant range seul lorsqu'il a terminé.

Cette organisation devra ainsi permettre l'émergence de projet d'enfant partant par fois d'une simple envie d'un ou deux enfants. (Créer un grand jeu, faire un parcours de bille en papier mâché... et auxquels les autres enfants peuvent se greffer au fur et à mesure.)

Je me pose la question de fonctionner de cette façon avec tous les enfants, de 4 ans à 11 ans. Ainsi, tout le Milcolor sera aménagé en différents espaces, les animateurs étant répartis aléatoirement sur ces derniers. Cela permettrait de multiplier les temps d'échanges entre petits et grands et de permettre aux petits de ne pas être limités à la salle SMARTIES. De ce fait, cela implique un affichage d'autant plus clair, permettant aux plus jeunes de comprendre les règles qui régissent les différents espaces, et un aménagement adapté aux différents âges (ex : mettre des petites tables dans l'espace peinture dans la salle DRAGIBUS). Ainsi, cette organisation pourra fonctionner dès l'arrivée de tous les animateurs (vers 9h, en laissant un animateur à l'accueil pour accueillir les enfants arrivant plus tard) et ira dans le sens de ce que nous souhaitons travailler quand nous parlions des « activités spontanées », en limitant les moments où nous stoppons les enfants dans leurs jeux ou activités (uniquement le midi pour aller manger et le soir pour le départ).

Pourquoi ne pas proposer un goûter selon leur envie : un animateur (prévu dans le planning) sera en charge du goûter, les enfants venant goûter quand ils le veulent à partir de 15h30 et pouvant retourner à leurs occupations après s'être lavé les mains. Un dernier appel sera fait à 16h20 afin que chacun puisse goûter avant de partir et participer au temps de cohésion/bilan.

Le départ des enfants : Il serait intéressant de regrouper 15 à 20 minutes avant l'arrivée des parents afin de faire un temps de bilan ou de cohésion et de les préparer à partir. En effet, il me semble compliqué de les laisser sur leurs activités jusqu'au bout notamment pour le rangement et le nettoyage des différents espaces.

Les temps de cohésion pourront avoir lieu le soir avant de partir.

Les temps ludiques et calmes : le temps de sieste étant important, nous devons le garder. Pour les plus grands, il conviendra de « fermer » les espaces qui impliquent du mouvement et du bruit tels que l'espace jeux. L'animateur désigné pourra également proposer un jeu calme à ceux qui le souhaitent. Il serait donc plus adapté de faire ce temps calme en premier afin que les enfants reprennent ensuite ce qu'ils souhaitent faire dans les différents espaces ou alors de trouver un autre objectif pour le temps ludique.

A l'accueil, mettre un panneau pour les propositions des parents pour connaître leur souhait ou leurs idées. Il conviendra de repenser l'accueil afin de renforcer le lien avec les parents. Des idées ? Mur parlant, café...

Les bilans centrés sur les enfants. Les bilans entre animateurs seront recentrés également sur les enfants. Ainsi, tous les soirs, les animateurs communiqueront sur les comportements des enfants, les souhaits de projet entendus au détour du couloir afin d'adapter l'organisation du lendemain.



Rôle des animateurs : ils peuvent changer selon les effectifs sur les espaces, ce sera à l'animateur de s'adapter selon ce qu'il remarque. Les Rôles à définir : Accueil, Déjeuner, Goûter, Peinture/Activités, Jeux, Extérieur, Lecture, Cirque, Musique, ou autre à définir. ATTENTION : ne pas prendre cette organisation pour « je me ballade dans les espaces et je fais ce que je veux ». Cette organisation sera basée sur l'observation, les animateurs sont avant tout présents pour l'enfant, il peut arriver qu'il soit seul, car les enfants souhaitent jouer entre eux par exemple, et en profitera donc pour observer. Il revient ensuite à l'animateur, suite à son observation de proposer des activités ou de mettre à disposition des ressources permettant à l'enfant de faire autre chose en lien avec ce qu'il aime. Par exemple : Un groupe d'enfant joue au foot toute la journée, un animateur ayant observé cela décide de mettre, près de l'endroit où il joue, des T-shirt blancs avec des feutres afin que les enfants, s'ils le souhaitent, se créent des maillots personnalisés. Ainsi, l'enfant aura « mis de côté » le ballon et développer sa créativité, sa motricité fine, son imagination pour créer son maillot sans avoir été, à un seul moment, incité par un animateur.

Ainsi, l'animateur oscille entre accompagnement des projets des uns, faire des propositions pour les autres ou encadrer les apprentissages de certains. D'autre part, il aura également à identifier les enfants restant seul afin de savoir s'il souhaite simplement rester seul et « s'ennuyer » ou si quelque chose s'est passé et l'informer sur les activités possibles ou sur ce qu'il aimerait faire.

Exemple :

- Espace Jeux (type tennis de table, tapis de sol, jeux en bois, petits ballons...) Salle DRAGIBUS
- Espace activités dans la salle SMARTIES ? (Accès simplifié à la régie !) avec lecture et jeux de société (activités générant moins de bruit)
 - Espace imitation, lego dans la salle DRAGIBUS
 - Espace Cirque Salle DRAGIBUS
 - Espace Musique Salle DRAGIBUS
 - Espace déguisement Salle DRAGIBUS
- Dortoir réservé à la sieste mais pouvant servir à autre chose le matin et après la sieste (y mettre les espaces « fermés » lors du temps calme type cirque, musique ou imitation !)

« INCONVENIENT »

- Changer ses habitudes
- Les enfants ne repartiront pas avec leurs activités (Est-ce grave ?)
 - Organisation des temps ludique et calme ?
 - Pas de planning d'activités « rassurant » pour les anims
 - Comment prévoir l'achat de matériel

FAVORISER LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

L'enfant est capable très tôt d'interagir avec les personnes de son entourage. La capacité de capter l'information sociale lui permet d'abord de s'attacher aux personnes qui s'occupent de lui, mais lui offre aussi une plateforme d'échange d'information qui sera indispensable à ses apprentissages. C'est également en portant attention à l'autre et à travers ses expériences d'imitation que l'enfant façonnera sa conscience de soi et de l'autre et développera son empathie.

Ainsi, il s'agira, au sein même de notre structure, de **sensibiliser l'enfant au respect des personnes et du matériel** en mettant en place une organisation et une installation simple et claire du matériel qui sera utilisé. Cette installation se fera avec les enfants afin de les impliquer encore plus. Il sera également important de rester vigilant aux comportements irrespectueux envers les différents utilisateurs de la structure. Que faire en cas dans ce cas ?

L'entraide sera également au cœur de cet objectif. Ainsi, nous proposerons des moments d'entraide entre les plus grands et les plus petits.

Nous ferons en sorte **de faciliter l'accueil de l'enfant et l'accompagner au sein du groupe** en organisant notamment des temps de cohésion (jeux, chansons...) afin que chacun se rencontre et trouve une place au sein du groupe. Nous proposerons et adapterons des jeux et activités qui permettront à chaque enfant de trouver sa place. De plus, il s'agira d'être vigilant sur les enfants qui se mettent à l'écart afin de comprendre ce comportement.

Enfin, nous **permettrons à l'enfant de s'exprimer** au travers de bilan qui sera fait avec eux. L'important sera de prendre en compte leurs remarques mais aussi de s'assurer que chaque enfant ai les moyens de s'exprimer en fonction de sa personnalité. En effet, certains ne s'exprimeront pas en public à voix haute, il s'agira là d'adapter les méthodes de bilan afin que chacun puisse donner son ressenti !



Critères d'évaluation :

Une évaluation sera faite avec toute l'équipe afin de s'assurer que ces objectifs ont été respectés durant la session et si non, qu'est-ce qui a bloqué la réussite de cet objectif.

Une organisation spécifique a-t-elle été mise en place durant la session en concertation avec les enfants ? A-t-elle évolué pendant la session ? Les enfants se sont-ils sentis impliqués ? Le rangement a-t-il été efficace ?

Y a-t-il eu des moments d'échanges entre les enfants ? Sous quelle forme ? Les bilans ont-ils été respectés ? A-t-on varié les méthodes de bilan (au moins 3 différentes) ? Chaque enfant a-t-il pu s'exprimer au moins une fois dans la session ? A-t-on eu à faire à des comportements d'isolement ? Si oui, ont-ils été expliqués et réglés ? Les Jeux ont-ils permis à chaque enfant de participer ?

Impliquer les parents et les acteurs de la vie communale dans l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs

Associer les parents aux accueils de loisirs et leur faire une place dans nos projets de fonctionnement est une ambition que se fixent de nombreux accueils de loisirs. L'objectif est de permettre aux parents de découvrir la vie de leur enfant sur le centre et le rôle éducatif de nos accueils de loisirs. Cela se réalise en les intéressant au programme d'activités de leurs enfants, mais aussi en leur permettant de rencontrer les animateurs ou bien encore en partageant un temps d'animation. Chacun devant avoir la possibilité de participer à la vie du centre en fonction de ses envies, de ses besoins, de ses capacités, etc.

Mais l'intérêt ne concerne pas seulement la valorisation de notre métier et de l'éducation populaire... Il favorise la compréhension de la coéducation pour la génération actuelle, le vivre-ensemble, il permet de s'interroger et de partager sur à peu près tous les sujets d'un quartier, d'une ville. C'est un formidable outil de démocratie participative que nous ne devons pas sous évaluer.

Lorsque les maisons de quartiers, centres sociaux rament pour rassembler du public, les accueils de loisirs ne peuvent pas oublier qu'ils rencontrent les familles chaque jour...

Ainsi, il s'agira, au sein même de notre structure, de **permettre aux parents de s'impliquer et de participer à l'organisation ainsi qu'à la vie de l'Accueil afin de travailler en coéducation.**

Nous tenterons également de **développer les relations et les échanges avec les différents acteurs de la vie communale afin de prendre conscience de notre rôle éducatif.**

Quelle place donner aux parents durant les temps d'accueil ? Comment les informer au mieux de la vie de l'accueil de loisirs ? Comment les associer à l'organisation de l'accueil de loisirs ? Comment aborder le principe de coéducation ?

Moyens à mettre en œuvre :

- Organiser un petit Déjeuner enfants / Parents chaque matin. Communiquer verbalement et par affichage.
 - Organiser un après-midi rencontre avec le club des retraités.
 - Proposer aux parents d'intervenir pendant la session.
 - Créer un blog et le faire vivre chaque semaine par les enfants et l'équipe.
 - Organiser des portes-ouvertes.
 - Proposer des expositions photos et d'activités aux parents.
- Faire intervenir des parents pendant les réunions de préparation ou organiser des réunions d'informations en diffusant le compte-rendu.
- Mettre à dispo le Projet Pédagogique (Dans un lutin, exemplaires à emprunter) et créer des affichages clairs et explicatifs sur le fond du projet.

Critères d'évaluation :

- Au moins 10 parents différents sont venus au petit déjeuner au moins une fois pendant la session.
 - Les parents ont-ils changé leurs « habitudes » pour venir à ce moment convivial ?
 - Au moins 2 parents sont intervenus.
 - Au moins 3 parents sont venus à l'après-midi Jeux de société.
 - 75% des parents d'enfants inscrits sont présents à l'exposition.
 - Les 2 expositions prévues ont-elles eut lieu ?
 - Au moins 3 emprunts de Projet Pédagogique sur la session

Voici les questions qui nous permettrons d'évaluer notre session.

SENSIBILISER L'ENFANT ET L'ADULTE A LA PROTECTION DE SON ENVIRONNEMENT

De ce fait, il s'agira, au sein de la structure **de sensibiliser l'enfant au gaspillage et au tri des déchets** en mettant en place une organisation propice à la réduction et au tri des déchets produits dans la structure et en proposant des interventions, activités ou des visites sur le thème du développement durable.

Nous souhaitons également **inciter les enfants à consommer moins et/ou différemment.**

Enfin, nous profiterons de cette session pour **sensibiliser les enfants au respect de la faune et de la flore.**

Moyens à mettre en œuvre :

- Installer 2 poubelles (recyclable ou non) ainsi qu'un sac de récupération des bouchons avec des images explicatives pour simplifier le tri des déchets.
 - Redonner vie au jardin du Milcolor.
 - Faire une sortie à la ferme et au zoo.
 - Organiser une campagne de ramassage des déchets.
 - Contacter et faire intervenir des associations environnementales.
- Faire des journées en proposant uniquement des activités avec du matériel recyclable
 - Faire intervenir le SMEDAR au moins une fois
 - Mettre des pictogrammes sur les interrupteurs pour penser à éteindre les lumières.
- Peser les déchets des repas pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et réutiliser, dans la mesure du possible, les restes des repas.
 - Proposer uniquement des fruits et légumes de saison.
 - Faire une frise sur les fruits et légumes de saison.

Critères d'évaluation :

- Les poubelles jaunes ont-elles été utilisées correctement ?
- Avons-nous planté et récolter des choses dans le potager ?
 - Des sorties au zoo et à la ferme ont-elles eu lieu ?
- Une campagne de ramassage des déchets a-t-elle eu lieu ?
 - La journée spéciale recyclage a-t-elle eu lieu ?
- A-t-on pesé les déchets alimentaires ? A-t-on vu une évolution dans le gaspillage alimentaire ?
 - A-t-on uniquement mangé des légumes et fruits de saison ? Fait une frise ?
 - Avons-nous du éteindre souvent les lumières ?
- Les enfants ont-ils eu des « reflexes écologiques » suite aux moyens ou interventions misent en place ?

VIII. Moyens humains

L'équipe d'animation et de direction assure directement le travail avec le public. Nous sommes avant tout des agents de relation ; de fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les enfants et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

1. Le personnel encadrant

Le rôle du directeur :

-  Est responsable des enfants et du personnel.
-  Assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur.
-  Rédige le projet pédagogique et garanti son application.
-  Assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires.
-  Contrôle le travail de chacun, aménage et répartit les rôles.
-  Rend compte aux élus du fonctionnement du centre, par la réalisation de compte rendus écrits.

Le rôle de l'animateur :

-  Définir les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?)
-  Préparer le matériel, aménager les lieux, repérer les risques, les dangers.
-  Motiver, dynamiser le groupe, permettre à chacun de s'intégrer à l'animation.
-  Mener l'animation, en assurant la sécurité du groupe.
-  Vérifier, ranger, nettoyer les lieux après l'activité.
-  Faire un point, une évaluation, un bilan de l'animation proposée.
-  Est responsable des enfants qui lui sont confiés.

Le rôle de l'assistant sanitaire :

-  Rassurer l'enfant
-  Le soigner
-  Retranscrire la nature, la date du « bobo » sur le cahier d'infirmerie
-  Recharger la pharmacie si nécessaire
-  Informer les animateurs sur les conduites à tenir en cas d'accident ainsi que sur les allergies
-  Alimenter les trousse à pharmacie

2. L'équipe de la Session de Printemps

Pour cette session, l'équipe sera composée de :

- **Jérémie PLESANT** : Directeur Titulaire BAFD
- **Coraline LEBRUN** : Titulaire BAFA et Stagiaire BAFD
- **Léa MEUNIER** : Titulaire BAFA
- **Hugo QUENEL** : Titulaire BAFA
- **Capucine BREANT** : Titulaire BAFA
- **Solène DUNE** : Titulaire BAFA
- **Julie HASNE** : Titulaire BAFA
- **Charles GUILBERT** : Stagiaire BAFA
- **Emma BLANQUET** : Stagiaire BAFA
- **Hugo PERRIER** : Aide Animateur
- **Jules MAHEUT** : Aide Animateur
- **Paul RASSENT** : Aide animateur

Avant la session, chaque animateur reçoit le projet pédagogique (qui sera également abordé lors des réunions de préparation) afin d'en prendre connaissance. Ainsi, l'animateur aura conscience des intentions éducatives de l'accueil et devra donc avoir un comportement en lien avec ces dernières. Il devra également préparer ses activités en ayant une réflexion sur le but de celles-ci.

Les valeurs telles que le respect (des animateurs, des enfants, du personnel, des horaires) seront primordiales pour le bon déroulement de la session.

3. Les réunions

Deux réunions seront faites l'été et une ou deux pour les petites sessions. Ces réunions permettront à l'équipe de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Ce sera également l'occasion de préparer les activités, grands jeux et imaginaire de la semaine.

A chaque réunion un bilan sera envoyé aux animateurs. Nous communiquerons beaucoup par mail ou sms avant la Session. Pendant la session, nous communiquons exclusivement de vive voix ou par le biais d'un tableau sur lequel nous notons tous les messages à faire passer et les informations à prendre en compte lors de la régulation du soir.

Nous préparerons toutes nos sessions en amont ce qui nous évitera de faire des réunions sur les sessions néanmoins un point de régulation sera mise en place tous les soirs avec l'équipe d'animation afin de faire le bilan de la journée et d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées.

4. Le personnel technique

Lors d'une session, les enfants seront amenés à rencontrer et « vivre » avec d'autres personnes que les animateurs. En effet, le matin, lors de leur arrivée et le midi, ils rencontreront le personnel de ménage et de cantine. La plupart des enfants connaissent ces personnes par le biais de l'école. Nous aurons également à faire au personnel technique pour d'éventuels problèmes d'ordre matériel.

5. Les relations

Plusieurs personnes vont donc cohabiter pendant les sessions et il est primordial que les relations se passent du mieux possible. En effet, un animateur qui aura besoin de faire cuire de la pâte à sel pourra en faire la demande auprès des dames de service qui elles aussi auront des recommandations à faire sur l'entretien des salles ou des WC par exemple. La communication sera donc permanente entre les différents services et il sera primordial qu'elle se fasse dans les meilleures conditions possibles.

6. Les partenaires

LA CAF

Désormais notre contrat enfant et jeunesse est géré par la Communauté de Communes Inter-Caux Vexin. Il s'agit d'un contrat signé entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de Communes pour une durée de 4 ans.

Pour cela, il doit être :

- o Universel (pour tous)
- o Adapté aux besoins,
- o Equitable (accessible financièrement)
- o De qualité (encadré par des professionnels, et avec un projet).

Nous disposons également de la prestation de services ordinaires (PSO)

IX. Moyens financiers

Chaque année, le Budget est voté par le Conseil Municipal.

Concernant l'Enfance et la Jeunesse le Budget pour l'année 2022 est le suivant :

- Budget alloué à l'achat de Petit Matériel : 3000€
- Budget alloué aux sorties : 4000€
- Budget alloué aux transports : 5500€
- Budget alloué aux séjours (Transport, Matériel et Prestations) : 6000€

Ces budgets sont à répartir sur l'année civile. Ainsi, un budget sera défini avant chaque session afin de gérer au mieux les imprévus. Les animateurs sont également impliqués dans la gestion de ce budget en évaluant leurs besoins sur la session à venir.

X. La vie collective

Il est important de considérer ces différents temps de vie quotidienne, comme étant aussi important que toute activité de loisirs. L'animateur a un rôle à tenir, et doit être soucieux du respect des règles (d'hygiène, de sécurité, d'équilibre alimentaire...) pour que l'enfant comprenne toute l'importance de ces moments qu'il vit dans sa journée. Il n'y a pas de corvées dans notre centre de loisirs, ces temps font partie de notre vie quotidienne.

1. L'accueil et La garderie extra-scolaire

Ce temps est très important car il permettra de faire le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Les familles seront accueillies dans le hall afin d'y déposer les petites affaires de l'enfant. La plupart des parents sont pressés et n'ont pas forcément le temps de discuter mais nous nous efforçons de multiplier ces temps d'échanges avec les parents en organisant des portes ouvertes ou des projections vidéo permettant un échange entre parents et animateurs. Le matin, il est primordial de permettre à l'enfant de « s'acclimater » à son rythme. Certains enfants arrivent de bonne heure et ont besoin d'un temps plus calme pour démarrer tranquillement la journée. Nous proposons donc aux enfants des activités calmes permettant de discuter et de se « réveiller » tout doucement. Il en est de même pour la garderie du soir. La discussion avec les enfants sera plus simple sur ces temps car les effectifs sont beaucoup moins importants et les animateurs davantage disponibles pour les enfants.

2. Le temps de cohésion

C'est un temps de rassemblement afin de dynamiser notre journée ou de faire un retour au calme en fin de journée avant que les enfants rentrent chez eux. Nous proposons ainsi des petits jeux, des chants ou encore des bilans regroupant tous les enfants présents sur la structure. Ce temps doit permettre à l'enfant de coopérer lors des jeux ou encore de communiquer lors des bilans. Pendant l'accueil, même si notre fonctionnement est mis en place, entre autres, pour créer du lien entre eux, ils échangent énormément avec leurs amis proches ou de la même classe. De ce fait, le temps de cohésion implique de communiquer ou de coopérer avec des enfants avec qui ils n'ont pas l'habitude de discuter ou de jouer.

3. Les Horaires

Lors des vacances scolaires notre accueil de loisirs ouvre ses portes à 9h00 et ferme à 17h00. A cela s'ajoute une garderie ouverte de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00.

- 7h45 : Arrivé des animateurs de garderie
- 8h00 à 9h00 : GARDERIE
- 9h00 à 9h45 : COINS AUTONOME
- 9h45 à 10h00 : Débit des activités de façon spontanées ou non
- 10h00 à 11h30 : ACTIVITES
- 11h30 à 11h45 : (toilette, manteau, départ pour la cantine)
- 12h00 à 13h00 : CANTINE
- 13h00 à 13h30 : retour de la cantine
- 13h30 à 14h00 : TEMPS LUDIQUÉ
- 14h00 à 14h30 : TEMPS CALME
- 14h30 : TEMPS DE COHESION
- 14h45 à 16h15 : ACTIVITES
- 16h15 à 16h30 : rangement des activités et rangement du centre
- 16h30 à 16h55 : GOUTER + bilan
- 16h55 à 17h00 : regroupement manteau et reprise des activités
- 17h15 : Balai, coup d'éponge, rangement de la petite salle puis départ des animateurs qui ne sont pas de garderie
- 17h00 à 18h00 : GARDERIE et BILAN

La Journée d'un animateur

➤ Temps libre : 8H00 / 9H45

-  Je suis ponctuel
-  Je suis souriant
-  Je prends le temps d'accueillir chaque enfant avec ses parents
-  Je joue avec les enfants, leur propose des activités calmes
-  Je laisse le temps aux enfants de pouvoir se réveiller

➤ Activité :

-  Je propose des activités si certains enfants le demande
-  Je suis disponible et attentif au souhait des enfants
-  J'accompagne les enfants dans leurs projets
-  Je nettoie le matériel ce qui permet de le garder plus longtemps
-  Je prends le temps de ranger avec les enfants
-  J'observe les enfants et identifie leurs envies

➤ Le temps du midi :

-  On se lave les mains
-  Nous prenons le temps de manger
-  Je profite de ce moment pour discuter avec eux
-  Le chef de table gère sa table
-  Je veille au bon déroulement du repas

➤ Temps libre / Temps calme : 13h30 / 14h30

- 🔴 Je propose des coins autonomes et une activité calme
- 🔴 Je reste à l'écoute et prend le temps avec les enfants
- 🔴 Je raconte une histoire (lecture de conte)
- 🔴 En fonction des envies des enfants je participe à leurs activités
- 🔴 On prend le temps de ranger
- 🔴 Je respecte le rythme des enfants

➤ Activité :

- 🔴 Je propose des activités si certains enfants le demande
- 🔴 Je suis disponible et attentif au souhait des enfants
- 🔴 J'accompagne les enfants dans leurs projets
- 🔴 Je nettoie le matériel ce qui permet de le garder plus longtemps
- 🔴 Je prends le temps de ranger avec les enfants
- 🔴 J'observe les enfants et identifie leurs envies

➤ Le Goûter :

- 🔴 Ranger, trier, avec les enfants (planning effectué lors des règles de vie)
- 🔴 On se lave les mains
- 🔴 On fait le point sur la journée avec les enfants
- 🔴 Varier les modes d'évaluation, ludique, orale
- 🔴 Laisser le temps à chacun de pouvoir s'exprimer
- 🔴 Eviter de rester entre animateur, rester avec les enfants au moment du goûter

➤ Le Débriefing : 17h00 / 18h00

- 🔴 Finir le rangement de la salle
- 🔴 Passer le balai et s'assurer que tout est bien fermé
- 🔴 Faire un petit bilan de la journée
- 🔴 Préparer les jeux ou évènements de la semaine
- 🔴 Être présent pour les enfants présents en garderie

4. Le temps ludique et le temps calme

Ces temps sont très importants car ils permettront à l'enfant de faire ce qu'il souhaite ainsi que de se reposer. Nous mettrons plusieurs coins autonomes à disposition sous la surveillance des animateurs. Après le repas, un temps calme sera assuré pendant lequel le plus petits pourront se reposer et écouter une histoire dans le dortoir et les plus grands auront le choix entre plusieurs activités autonomes dans le calme. Ces activités pourront ou non être menées par un animateur selon ce qui sera décidé entre les animateurs pendant les réunions de préparation. Lors du temps ludique, les enfants auront l'occasion de faire des activités plus sportives s'ils le désirent. Ces deux temps alternés permettront à chaque animateur de prendre une pause qu'il utilisera comme bon lui semble (repos, préparation...)

5. Les repas

Les repas sont des moments privilégiés pour échanger avec les enfants. Il est donc illusoire de souhaiter le silence pendant le repas. Toutefois, l'enfant doit manger dans des conditions raisonnables en termes de bruit, de ce fait, l'animateur devra faire en sorte que le bruit ne soit pas trop important.

Les repas sont décidés entre le directeur et le cuisinier et doivent être variés, équilibrés et tenir compte de la saison, du budget et du programme.

Les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école Denis Diderot, la préparation se fait sur place, par les cuisiniers des restaurants scolaires. Les animateurs mangent à table avec les enfants. Le rôle de l'équipe est de s'assurer que les enfants mangent correctement tout en faisant partager le plaisir de goûter et de manger. Sans forcer l'enfant à manger, il est important de veiller à une bonne alimentation de chacun. Nous serons vigilants aux régimes alimentaires. Chaque jour un chef de table est désigné afin d'amener et de débarrasser les tables ce qui évite que tous les enfants se lèvent. Il s'effectuera de manière spontanée au bon vouloir de chaque enfant.

Nous devons veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les tout petits seront systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les animateurs veilleront à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

6. Le goûter

Tout comme le déjeuner, le goûter doit être un temps de calme et d'échange. Il s'effectuera tous ensemble à chaque fois sous diverses formes. Un point régulier sera effectué de manière ludique pour que nous nous améliorions sur ce que nous mettrons en place dans le futur ou afin de rebondir si quelque chose ne leur convient pas.

Tous les mardis matin et les jeudis matin, une activité cuisine sera proposée aux enfants qui le désirent afin de confectionner le goûter du jour.

Le moment du goûter nous permet également de faire un bilan de la journée avec les enfants afin de connaître leur ressenti mais aussi leurs envies pour les jours suivants. De ce fait, nous varions les méthodes de participation aux bilans afin que chaque enfant ait la possibilité de s'exprimer, même les plus introvertis.

7. La Laïcité

La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

La mise en vie de cette valeur se traduit par l'accueil de tous les enfants et jeunes quelles que soient leur origine, leur culture, leur croyance et cela sans discrimination.

Cependant, il sera important de rester vigilant quant à certaines pratiques afin de ne pas tomber dans le prosélytisme. Celui-ci peut se traduire par un signe religieux, une tenue vestimentaire ou encore un discours. Chacun est libre de ses croyances et à ses pratiques tout en respectant celle des autres.

Au sein de notre structure, nous accueillons des enfants de religion musulmane, ce qui implique certaines « adaptations » notamment en termes d'alimentation. En effet, lors des repas contenant du Porc, une assiette spéciale est confectionnée pour les enfants concernés afin qu'ils puissent se restaurer comme les autres.

8. Le Handicap

La Convention internationale des droits de l'enfant et la *loi n° 2005-102 du 11 février 2005* « Pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » affirment l'égalité d'accès des enfants en situation de handicap aux accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs :
-en accueil de loisirs non spécialisés,
-en séjours de vacances ordinaires ou en séjours de vacances adaptés selon la situation particulière de chaque enfant.

Le Milcolor est accessible à toutes les personnes en situation de Handicap. Que ce soit un PAI pour un « simple » asthme, une personne à mobilité réduite ou encore un enfant des troubles psychologiques, chacun doit pouvoir avoir accès à notre accueil. Cela passe évident par une discussion préalable avec les parents afin de s'entendre sur ce qu'il sera possible de faire afin que l'enfant se sente bien.

Depuis cet été, nous accueillons des enfants sourds et malentendants. Nous avons dû, avec l'équipe d'animation, nous adapter pour intégrer ces enfants au maximum dans la vie de l'Accueil malgré la barrière du langage. Ainsi, certains temps d'activité étaient consacrés à une « initiation » à la langue des signes. Nous avons également proposé un atelier Langue des signes avec une intervenante malentendante pendant les rythmes scolaires. Ainsi, les enfants ont pu communiquer ensemble et s'épanouir pendant la session.

9. Punition / Sanction

Punition : La punition est l'expression d'un rapport de force dans lequel le dominant (l'adulte) exerce son pouvoir sur le dominé (l'enfant). La punition s'exerce dans le cadre d'un pouvoir personnel et peut paraître arbitraire car elle dépend du bon vouloir de l'individu en position de supériorité (de son niveau d'agacement ou de fatigue, de sa préférence pour tel enfant avec lequel il sera plus souple, de son rejet de tel autre enfant qui sera systématiquement et sévèrement puni...).

Les punitions sont souvent vécues comme injustes par les punis car :

- elles ne prennent pas appui sur des règles claires et partagées
- elles ne s'appliquent pas de la même manière à chacun,
- elles peuvent être disproportionnées avec la faute.

Sanction : Par opposition à la punition, la sanction peut être définie comme « la conséquence prévue à l'avance d'une infraction ou d'un non-respect d'une règle ou d'une loi explicitement formulée et reconnue » (Jean-Pierre Carrier – Docteur en Sciences de l'Education). Les comportements non acceptés considérés comme des infractions ainsi que les sanctions correspondantes sont donc définis au préalable. Les réparations (symboliques – comme une lettre d'excuse ou matérielle – comme la réparation d'un objet cassé ou le nettoyage d'une bêtise) sont connues et adaptées au type et à la gravité de l'infraction.

La sanction ne peut pas être vécue comme injuste car elle est accessible à tous et s'applique de la même manière à chacun. C'est là que réside la différence entre punition et sanction.



XI. Les activités



Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant. Elles doivent avoir du sens. Le centre de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que le centre de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais forcer.

La tendance est à « l'occupationnel », un enfant qui s'ennuie doit être occupé. On lui propose donc quelque chose tout le temps. Quelle place est donnée à l'imagination ? Voilà, entre autres, pourquoi l'enfant n'a que très rarement d'idée. Nous sommes là pour changer cela, cela ne se fera pas du jour au lendemain, c'est un travail de tous les instants. Les plus gros obstacles sont les « traditions », « habitudes », « pensées des parents », « besoin de produire » ...

En effet, beaucoup de parents mais également des enfants sont centrés sur la finalité, le besoin de produire (il revient sans rien = il n'a rien fait). Cependant, il est de notre ressort de faire comprendre aux parents que les Centres de loisirs permettent d'apprendre différemment, cela fait partie de l'Éducation populaire. *Un enfant qui joue au foot toute la journée le fait par envie, pendant ce temps, il développe des valeurs importantes pour plus tard (socialisation, respect des règles, communication, gestion du conflit...)*

En résumé : L'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités motrices, intellectuelles. L'activité peut être préparée, improvisée, avec ou sans encadrement d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

XII. Formation et évaluation

Afin de vérifier que les objectifs pédagogiques mis en place avant la Session ont été respectés, un bilan écrit sera envoyé à chaque animateur juste après la session afin de récolter les avis « à chaud » sur le respect, ou non, de ces objectifs mais surtout les raisons qui ont fait qu'ils ont été ou non respectés. Cette évaluation sera facilitée par la réflexion sur les moyens d'évaluation qui aura été faite en amont.

Des entretiens seront mis en place pour les animateurs présents, avant, pendant et après la Session afin de les accompagner au mieux dans leur démarche de formation. Les stagiaires ont exactement le même statut et les mêmes obligations que les titulaires.

Pour les stagiaires, une attention particulière leur sera faite. En effet, je rencontrerais ces stagiaires avant la session afin de leur expliquer l'organisation de l'accueil mais surtout afin de savoir où ils se situent dans leur formation. Ainsi, une grille d'évaluation leur sera distribuée puis complétée par leur soin. Cette même grille sera revue en milieu de stage afin de voir s'ils ont évolué ou non et où se trouve leur « points faibles » à travailler plus attentivement. Enfin, en fin de session, c'est grâce à cette grille que leur évaluation finale sera faite. Lors de chaque bilan, le directeur sera présent pour les aiguiller ou les « recadrer » s'il pense qu'ils font fausse route ou s'ils sont perdus.

Chaque stagiaire aura également son « parrain » lors de la Session. Cette personne accompagnera le stagiaire tout au long de son stage afin de l'aider et de veiller à ce qu'il ne se retrouve pas en difficulté. Ce « parrain » sera présent lors des entretiens avec le stagiaire.

Bien évidemment, le directeur sera disponible pour toute interrogation, question ou problème qu'il pourra rencontrer.

XIII. LES SEJOURS

Chaque année deux séjours accessoires est mis en place.

Ces séjours permettront à l'enfant de partir en vacances avec d'autres camarades de son âge et de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

Il permettra également de responsabiliser les enfants sur les tâches de la vie quotidienne.

Les séjours seront montés avec l'aide du personnel technique de la commune et des animateurs volontaires la semaine précédent le séjour.

Voir projet correspondant.